

« Jusqu'à 900€ à cagnotter pour les membres Cdiscount à Volonté »

I. PRESENTATION

La société Cdiscount, société anonyme au capital de 6 642 912,78 euros, immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro 424 059 822, ayant son siège social 120-126, quai de Bacalan 33300 Bordeaux, propose sur son site internet www.cdiscount.com accessible sur PC/tablette/smartphone ou *via* les applications Android ou IOS associées (ci-après ensemble désignés le « **Site** ») une offre intitulée « Jusqu'à 900€ à cagnotter pour les membres Cdiscount à Volonté » (ci-après l'« **Offre** »).

II. DESCRIPTION DE L'OFFRE

Pour tout achat :

- Effectué entre le 29/02/2024 à 16h et tant que l'opération sera visible sur le site
- D'un ou plusieurs produit(s), porteur(s) de l'Offre et donc de l'un des intitulés suivants intégré en fiche produit :
 - o « 5% à cagnotter pour les membres Cdiscount à Volonté » ;
 - o « 10% à cagnotter pour les membres Cdiscount à Volonté » ;
 - o « 15% à cagnotter pour les membres Cdiscount à Volonté » ;

(ci-après le(s) « **Produit(s) éligible(s)** »),

Cdiscount créditera un pourcentage du prix de vente TTC de ce(s) Produit(s) éligible(s) sur votre « Cagnotte à Volonté » (ci-après la « **Cagnotte** ») : cinq pourcent (5%) dix pourcent (10%) quinze pourcent (15%)

Il est précisé que le pourcentage qui sera crédité sur la Cagnotte est celui indiqué sur la fiche produit du Produit éligible acheté dans le cadre de l'Offre.

Par exemple, en cas d'achat d'un Produit éligible dont la fiche produit comporte la mention « 10% à cagnotter pour les membres Cdiscount à Volonté » (Produit A) et d'un Produit éligible dont la fiche produit comporte la mention « 5% à cagnotter pour les membres Cdiscount à Volonté » (Produit B), le bénéficiaire se verra créditer sur sa Cagnotte, dans les conditions précisées au présent règlement, 10% du prix TTC du Produit A et 5% du prix TTC du Produit B.

III. PERIODE DE VALIDITE DE L'OFFRE

L'Offre est valable du 29/02/2024 à 16h et tant que l'opération sera visible sur le site, date et heure française de connexion faisant foi.

Toutefois, Cdiscount se réserve le droit de reporter, de modifier, d'annuler, d'écourter, de prolonger l'Offre. En tout état de cause, sa responsabilité ne saurait être engagée à ce titre.

IV. CONDITIONS D'ELIGIBILITE A L'OFFRE

L'Offre est réservée à toute personne physique majeure, quelle que soit sa nationalité, (i) agissant à titre personnel en qualité de consommateur auprès de Cdiscount, (ii) résidant et disposant donc d'une adresse postale de livraison en France métropolitaine (Corse comprise) ou en Belgique, ainsi que d'une adresse électronique valide, et (iii) agissant en qualité d'abonné ou souscripteur au programme « Cdiscount à volonté » au moment de l'achat du ou des Produit(s) éligible(s), ci-après dénommée « **l'Abonné** ».

Il est précisé que toute souscription au programme « Cdiscount à volonté » est soumise au respect des Conditions générales d'abonnement (voir Conditions générales de vente de Cdiscount via l'URL suivant : <https://clients.cdiscount.com/simple/cgv.aspx>).

V. CONDITIONS DE L'OFFRE

1. L'Offre est uniquement valable pour l'achat d'un ou plusieurs Produit(s) éligible(s), reconnaissables sur le Site, à l'aide des bandeaux ci-dessous, intégrés sur chaque fiche produit :



2. L'achat du ou des Produit(s) éligible(s) à l'Offre devra(ont) être réalisé(s) sur le Site entre le 29/02/2024 à 16h et tant que l'opération sera visible sur le site
3. L'obtention des 5%, 10% et 15% à cagnotter étant liée à l'achat de Produit(s) éligible(s) à l'Offre et à une obligation d'être abonné à Cdiscount à Volonté, toute rétractation sur le(s) Produit(s) éligible(s) et/ou résiliation de l'abonnement Cdiscount à Volonté entrainera la perte du bénéfice de l'Offre.
4. L'Offre sera définitivement acquise sous réserve du complet paiement de la commande éligible et du respect du présent règlement.
5. L'Offre est non cumulable avec toute autre offre de remboursement et/ou code promotionnel (ex : « code vipcdav ») sur le Site.

VI. CONDITIONS D'UTILISATION DE LA CAGNOTTE

1. Le crédit sera cumulé sur la Cagnotte de l'Abonné et pourra être utilisé par ce dernier à l'issue d'un délai de trente (30) jours maximum à compter de la livraison du dernier Produit éligible. Avant l'écoulement de cette période, le montant à créditer sera affiché comme étant « Bientôt disponible » dans l'Espace Client de l'Abonné, rubrique « Ma Cagnotte à volonté ».
2. La durée de validité du crédit ainsi cumulé dans la Cagnotte est précisée dans l'Espace client de l'Abonné.
3. L'Abonné pourra utiliser le crédit de la Cagnotte pour payer toute ou partie d'une commande passée sur le Site (produits de la Marketplace inclus, hors frais de port, abonnements, Cdiscount à volonté, Floa Bank, livres, développement photo, téléchargement musique et hors services de nos partenaires tels que notamment Cdiscount Voyages, Cdiscount Mobile, Cdiscount Energie, Cdiscount Santé, Cdiscount Beauté, Cdiscount Immobilier, Cdiscount Billetterie, Disneyland), sans minimum d'achat.

VII. EXCLUSION DE L'OFFRE

Toute personne qui tenterait de falsifier le bon déroulement de l'Offre, quel que soit le procédé utilisé, notamment afin de bénéficier plusieurs fois de l'Offre (création de multiples comptes clients, de faux comptes clients, etc.), perdrait immédiatement le bénéfice de l'Offre.

Cdiscount se réserve également le droit de poursuivre en justice quiconque aura fraudé ou tenté de le faire.

Toute manœuvre répétée ou non du client ayant pour but de bénéficier à tort de l'Offre, telle que des annulations partielles de commande, sera considérée comme frauduleuse. A ce titre, Cdiscount se réserve le droit de ne pas valider la commande, d'en suspendre l'exécution ou encore de suspendre ou clore le compte client conformément aux Conditions Générales de Vente Cdiscount, faisant perdre définitivement au client le bénéfice de l'Offre.

Nonobstant ce qui précède, CDISCOUNT se réserve le droit d'engager toute action de recouvrement à l'encontre du client ayant bénéficié à tort et/ou via des manœuvres frauduleuses, de l'Offre, afin de recouvrer les sommes indument perçues sur le fondement de l'article 1302-1 du code civil.